

Poursuite des travaux de réflexion de l'équipe synodale :

"Comment Prendre en compte la raréfaction des ressources notamment humaines) et susciter les vocations pour évangéliser autrement au travers d'une organisation efficiente et adaptée des paroisses du diocèse de Limoges".

L'ensemble de ces travaux ont fait l'objet d'un point d'étape qui inventorie :

- les besoins d'évangélisation, les actions à définir pour susciter l'adhésion de nouveaux fidèles et le renouvellement des acteurs engagés (bénévoles et consacrés) et
- les orientations vers une organisation structurelle humaine et matérielle réinventée de nos communautés paroissiales.

Les questionnements en cours et susceptibles d'enrichissement sont :

- **Porter attention** à la proximité avec des veilleurs et des communautés fraternelles missionnaires ?
- **Réaffirmer** l'importance des relais paroissiaux ?
- **Faciliter** l'émergence du ministère de catéchiste ? (Motu proprio du Pape François, texte de la CEF de mars 2024)
- **Modifier** le fonctionnement du conseil pastoral qui pourrait être une assemblée où s'exprime la synodalité à l'image des assemblées paroissiales ?
- **Proposer** un intendant en charge des questions matérielles et en lien avec le ou les référents matériels des conseils économiques afin de soulager le curé de cette charge ?
- **Réorganiser** :
 - **les paroisses** (il n'est plus question de découpage) pour tenir compte de la démographie du clergé en confiant deux ou trois paroisses à un curé modérateur ? Par conséquent réfléchir avec quelle(s) paroisse(s) voisine(s) des liens existent déjà et dans quels domaines ?
 - **les services diocésains** afin de répondre aux attentes et enjeux pastoraux de demain.
- **Former** :
 - **réfléchir aux besoins** concrets et aux formes des sessions (rencontres de proximité, sur une journée, plusieurs jours, en Visio...) ?
 - **imaginer** comment assurer une plus grande articulation entre les besoins pastoraux des paroisses et les propositions des services diocésains ?

La synthèse de l'ensemble des travaux conduits à ce jour est rappelée ci-dessous.

S'agissant de l'organisation des paroisses, le projet suggère dans un premier temps le rapprochement des communautés paroissiales actuelles, pour aboutir, à terme, à la redéfinition de nouvelles paroisses ainsi mutualisées à l'échéance du printemps 2025 pour une mise en œuvre en 2026

Dans ce cadre, pour la paroisse Saint- Benoît, 2 hypothèses (sans notion de découpage) sont envisagées :

H1 : Regroupement des 2 paroisses actuelles St Luc et St Benoît.

H2 : Regroupement des paroisses Saint-Benoît, Cathédrale et St Vincent de Paul.

La prochaine réunion de l'assemblée synodale est planifiée pour le 24 mai 2025 au Dorat